

**Motion du 6 avril 2009 de Mmes Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Isabelle Brunier, Alexandra Rys, Anne-Marie Gisler, Catherine Buchet-Harder, MM. Yves de Matteis et Christian Zaugg: «Pour une meilleure accessibilité des centres sportifs par les piétons».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de  
la séance du 31 mai 2010)

*MOTION*

Considérant:

- la volonté du Conseil administratif de promouvoir la mobilité douce exprimée dans son discours de législature avec la phrase suivante: «stimuler et renforcer le processus enclenché (dans la dernière législature) en rendant une part importante de la chaussée à la déambulation et aux déplacements doux»;
- la bonne desserte en transports publics de la plupart des centres sportifs de la Ville de Genève;
- l'absence de trottoirs et de cheminements pédestres entre l'arrêt de bus «Vernets» et la piscine et patinoire des Vernets, ainsi qu'entre l'arrêt «Queue-d'Arve» et le centre sportif de la Queue-d'Arve sur le domaine privé de la Ville de Genève;
- que, en l'absence de ces cheminements sécurités, les utilisateurs sont contraints d'emprunter la rue qui accède au parking du centre ou de traverser le parking en slalomant entre les véhicules;
- que ces faits induisent une perception de danger auprès des piétons, notamment des parents avec jeunes enfants,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à instaurer des cheminements piétons sécurisés et bien séparés des voies d'accès aux parkings automobiles entre les arrêts des transports publics et les centres sportifs de la Ville de Genève.